



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2015-2016

RB

P.V. AEDCI 06

**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense,  
de la Coopération et de l'Immigration**

**Procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2015**

Ordre du jour :

1. 6900 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2016  
- Rapporteur : Monsieur Henri Kox

Présentation du projet de budget des départements Affaires étrangères et européennes et Immigration

2. Divers

\*

Présents : M. Marc Angel, M. Alex Bodry (remplaçant de Mme Claudia Dall'Agnol), Mme Anne Brasseur (remplaçante de Mme Lydie Polfer), M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Laurent Mosar

M. Marc Ungeheuer, M. Roland Engeldinger, Mme Esther Mertes, Mme Manon Unsen, Ministère des Affaires étrangères et européennes

Mme Rita Brors, Administration parlementaire

Excusés : M. Eugène Berger, Mme Claudia Dall'Agnol, Mme Lydie Polfer, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler

\*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

\*

- 1. 6900 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2016**

Volet Affaires étrangères et européennes

Le budget pour la Présidence du Conseil de l'Union européenne 2015 (61 millions d'euros en 2015) s'étendra avec un crédit de 3,5 millions d'euros en

2016. Cette somme est destinée notamment à payer les salaires des chargés de missions dont le contrat s'achèvera fin février 2016.

Les dépenses courantes du Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) augmentent de 8,79% (de 46,69 à 50,79 millions d'euros). Ceci est dû à plusieurs éléments :

- le financement de la Francophonie est transféré du Ministère de la Culture au MAEE, tout comme les bourses d'études ;
- le volet « image de marque », financé en 2015 par le budget de la Présidence, incombera au MAEE ;
- les frais de déménagement passent de 200.000 à 904.000 d'euros. En 2015, très peu de mouvements diplomatiques ont été effectués. Après la Présidence, les mouvements reprendront à une grande envergure.
- la nouvelle évaluation de l'euro par rapport au dollar a pour conséquence que les frais pour les ambassades en dehors de la zone euro et les contributions aux organismes internationaux augmentent.

Les dépenses diminueront en 2016 par rapport aux années précédentes dans les domaines suivants :

- le Centre de traduction de Luxcongrès au Kirchberg ;
- la Cour européenne des brevets (dû au retard de ratification par certains Etats membres).

#### Volet Immigration

Le budget 2016 augmente de 7% (de 3,9 à 4,2 millions d'euros). Ceci est dû, d'une part, à l'ouverture d'une nouvelle unité au Centre de rétention, et de l'autre aux frais de route qui ne sont plus imputés aux Affaires étrangères, mais à l'Immigration.

#### Discussion

Les éléments suivants peuvent être retenus de la discussion.

L'afflux des migrants n'a pas encore d'effet sur le budget de l'Immigration, les principaux frais de traduction devant être payés relativement tard dans la procédure. Il est pourtant très difficile d'estimer en avance l'évolution des frais de traduction et des frais des retours. Le poste budgétaire pour l'interprétation figure pour la première fois au budget 2016, les frais étant imputés au budget de la Fonction publique. Le Haut Commissariat pour la protection nationale a créé pour la première fois en 2016 un poste budgétaire destiné aux frais engendrés par la vague migratoire.

L'augmentation de l'article 12.300 (frais de représentation, actions de promotion économique, commerciale et culturelle du Luxembourg à l'étranger organisées par les missions, Maisons du Grand-Duché de Luxembourg à l'étranger) est due au cours d'échange de l'euro par rapport au dollar, tout comme l'augmentation des loyers des ambassades. Le taux d'échange estimé en concertation avec l'IGF est de 1 dollar : 0,89 euro. Pour les actions culturelles, le MAEE se charge des frais de route et de frais divers comme par exemple les frais d'envoi ou les frais dus au jury lors de la participation à des festivals cinématographiques. Les six Maisons du Grand-Duché de Luxembourg ont des moyens beaucoup plus importants que les 24 autres ambassades. Le financement des représentations utilisées à la fois à des fins diplomatiques et abritant des organismes économiques, est partagé entre le MAEE et le

Ministère de l'Economie.

Il s'avère que la mission à Addis Abeba a été financée jusqu'en 2014 inclus par la Direction de la Coopération et figure, depuis 2015, au budget des Affaires étrangères.

Les bails de location de plusieurs ambassades arriveront à terme dans les années à venir, ce qui engendra des dépenses supplémentaires dues à l'évolution du marché de l'immobilier (notamment en ce qui concerne l'ambassade à Londres). Une quinzaine d'ambassades sont dans la propriété de l'Etat, tandis que les autres sont louées. La rénovation de résidences, d'ambassades et de chancelleries est imputable au budget des Bâtiments publics.

L'article destiné à l'action de sensibilisation du public a augmenté en 2015 pour la réalisation des travaux de rénovation du Musée Schengen dans le cadre du 30<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'espace Schengen.

La Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe se félicite de la contribution luxembourgeoise au Fonds du Conseil de l'Europe destiné aux projets de migration.

## **2. Divers**

Le Président de la commission informe que l'avis de l'UNHCR sur le projet de loi 6779 est disponible. Les principaux points de critique figurent déjà dans les avis du Collectif des Réfugiés, de la Commission consultative des Droits de l'Homme et du Conseil d'Etat.

Le jeudi 19 novembre aura lieu une réunion interparlementaire organisée par la commission AFCO du Parlement européen à Bruxelles. Le Président de la commission y participera en tant qu'orateur. Comme il s'agit d'une journée de séance plénière à la Chambre des Députés, aucun autre membre est disponible à y participer.

Mme Brasseur se propose de représenter la Chambre des Députés le 16 décembre à la réunion du Conseil de l'Europe avec les présidents des commissions parlementaires ayant la migration dans leurs attributions.

Luxembourg, le 4 décembre 2015

La Secrétaire-administrateur,  
Rita Brors

Le Président,  
Marc Angel